



TOURS ET REMPARTS D'AIGUES-MORTES

AIGUES-MORTES : UNE VILLE MÉDIEVALE FORTIFIÉE



**+ DOSSIER
THÉMATIQUE**

AIGUES-MORTES EST UNE CRÉATION URBAINE EXCEPTIONNELLE DU XIII^E SIÈCLE : UNE VILLE NOUVELLE FONDÉE PAR LA MONARCHIE CAPÉTIENNE DANS UN ENVIRONNEMENT ALORS LARGEMENT MARÉCAGEUX, DESTINÉE À DONNER AU ROYAUME DE FRANCE UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À LA MÉDITERRANÉE.

La genèse du projet de Louis IX

À partir de 1240, **Louis IX** entreprend une vaste opération d'aménagement sur le littoral languedocien. Son objectif est de doter le royaume de France d'un port suffisamment important sur la Méditerranée et de protéger celui-ci par une cité fortifiée. Aigues-Mortes doit ainsi constituer à la fois une porte maritime du royaume, une protection pour les activités portuaires et un symbole de l'affirmation de la monarchie capétienne.

Pour réaliser ce projet, le roi obtient de l'abbaye de Psalmodi une partie des terres nécessaires à la création de la ville. Le territoire royal constitue alors une véritable « fenêtre » sur la mer, située entre les possessions de puissants voisins : celles de **l'empereur Frédéric** et celles de **Jacques, roi d'Aragon** et seigneur de Montpellier.

Le projet est lancé rapidement. Avant même que l'accord avec les religieux ne soit définitivement conclu, Louis IX fait commencer les premiers bâtiments royaux : la grande tour qui deviendra la tour de Constance et un château royal, aujourd'hui disparu. Entre 1240 et 1248, ces bâtiments sont construits à grands frais, dans un environnement qui ne dispose ni d'une population importante ni des matériaux nécessaires à la construction. La main-d'œuvre et les matériaux doivent donc être acheminés depuis l'extérieur.

Une villeneuve au service du royaume

Aigues-Mortes est une création **ex nihilo**, c'est-à-dire une ville créée de toutes pièces par la volonté royale. Pour attirer les habitants, Louis IX accorde en 1246 une charte de privilèges particulièrement favorable. La ville reçoit une organisation civique sous la forme d'un **consulat** et son territoire doit rapidement être agrandi à plusieurs reprises afin de répondre aux ambitions démographiques du souverain.

Le plan de la ville correspond à celui des villes neuves ou **bastides** : les rues sont organisées selon un tracé orthogonal autour d'une place centrale. Cet espace accueille les habitants, le marché et les principales manifestations de la vie politique et sociale. Les bâtiments publics sont installés autour de cette place.

Cette organisation urbaine possède également une dimension militaire. Le tracé des rues permet une circulation rapide des hommes en cas d'alerte et facilite l'accès aux **remparts**. Les escaliers qui conduisent aux **courtines** sont notamment organisés en fonction du réseau des rues et de la structure de la ville.



01. Le royaume à la mort de Philippe Auguste

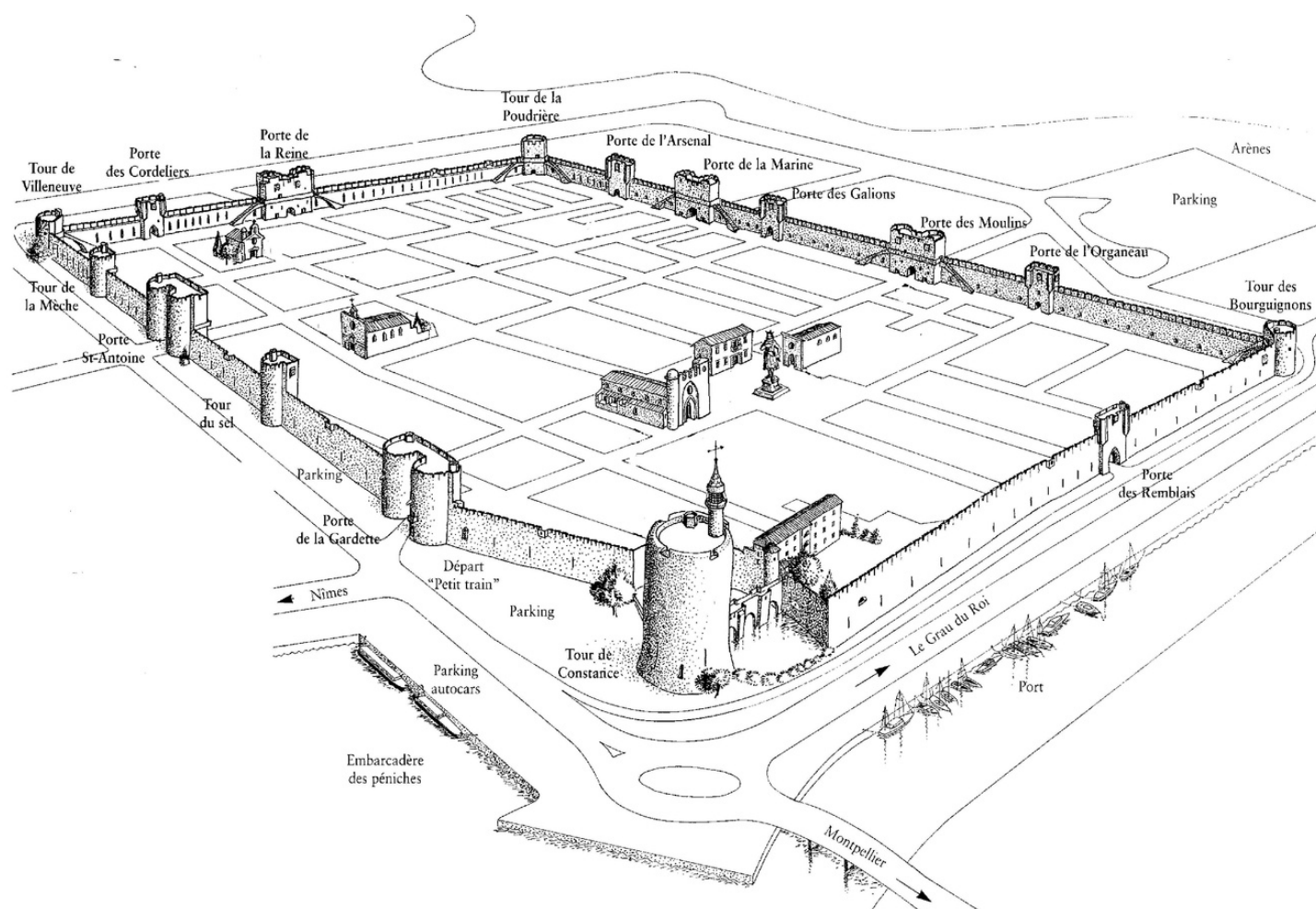


Une position stratégique dans un contexte politique tendu

La fondation d'Aigues-Mortes intervient dans un contexte où le royaume de France cherche à renforcer sa présence méditerranéenne. La cité constitue une ouverture maritime dans un territoire situé entre plusieurs puissances. Elle doit permettre au roi de contrôler un port, de développer les échanges et de disposer d'un point de départ pour les expéditions maritimes.

La fonction militaire est donc indissociable de la fonction portuaire. La ville doit protéger les navires, les marchandises et les habitants, mais aussi défendre les intérêts du roi dans une région où les rivalités politiques et commerciales sont importantes.

Cette dimension stratégique apparaît clairement lorsque la ville est attaquée en 1285 par les vaisseaux de l'**amiral catalan Roger de Lluria**. Aigues-Mortes est alors encore une ville ouverte et les assaillants peuvent s'emparer des navires à l'ancre ainsi que de leurs marchandises. Cet épisode contribue probablement à accélérer la construction de l'enceinte.



02. Plan de la ville d'Aigues-Mortes (intra-muros)



LA FORTIFICATION D'AIGUES-MORTES CONSTITUE L'ABOUTISSEMENT D'UN VASTE PROJET ROYAL DESTINÉ À PROTÉGER LA VILLE, SON PORT ET SA POPULATION. CONSTRUITE PROGRESSIVEMENT À PARTIR DE LA FIN DU XIII^E SIÈCLE, L'ENCEINTE FORME UN ENSEMBLE COHÉRENT DANS LEQUEL CHAQUE ÉLÉMENT PARTICIPE À LA DÉFENSE DE LA CITÉ.

Histoire de la construction

C'est en 1240 que Louis IX (Saint Louis) lance son colossal projet visant à donner à son royaume une ville portuaire qui l'affranchirait, dans ses futures croisades, du bon vouloir des princes étrangers (principalement l'empereur du Saint-Empire romain germanique, Frédéric II, qui règne alors sur la Provence, et le roi Jacques I^{er} d'Aragon, dont les possessions s'étendent de Montpellier à la Catalogne).

En quelques années, sont érigés la tour de Constance et un château, à l'ombre desquels commence à s'assembler une population attirée par les impressionnants privilèges que le roi a accordés pour la fondation de sa cité d'Aigues-Mortes.

Dès 1266, Louis IX décide de parfaire cette entreprise en lançant la construction de remparts tout autour de la ville, qui ne devait s'achever qu'une trentaine d'années plus tard, sous le règne de son petit-fils **Philippe le Bel**.

En dehors du château, détruit lors d'un épisode de la **guerre de Cent Ans** et reconstruit au XVII^e siècle seulement, la ville a conservé la totalité de son enceinte de **1643 mètres de périmètre**, dotée de trois tours d'angle, de deux tours de flanquement, et ouverte par cinq grandes portes et cinq poternes. Seuls ont disparu de ce monument, dont l'aménagement a suivi le développement de l'armement, les fossés et les **hourds** qui ont été entretenus jusqu'au XVIII^e siècle.



03. Vue sur Aigues-Mortes depuis les salins (emplacement du port médiéval)



Une enceinte monumentale

L'organisation des remparts révèle les priorités des constructeurs. Aigues-Mortes est très largement tournée vers la mer et les étangs qui constituent l'accès au port. Le côté sud comporte ainsi cinq ouvrages permettant d'accéder au littoral de l'étang où se trouve le port « antique ».

Au nord, la logique est différente. Les constructeurs semblent considérer que l'ennemi potentiel vient principalement de cette direction. La défense y est donc renforcée : seules deux grandes portes permettent d'entrer dans la ville, la porte de la Gardette et la porte Saint-Antoine. Entre elles, les tours du Sel et de la Mèche renforcent la courtine et permettent de mieux défendre les fossés.

Cette organisation révèle un choix essentiel : au sud, les échanges avec le port sont favorisés ; au nord, la défense est privilégiée. L'architecture de la ville traduit donc directement les fonctions économiques et militaires que la monarchie souhaite donner à Aigues-Mortes.

Les éléments défensifs observables

L'enceinte d'Aigues-Mortes constitue un remarquable support pour découvrir le vocabulaire de l'architecture militaire médiévale. On peut notamment observer les **archères**, les **chambres de tir**, les **assommoirs**, les **créneaux**, les **merlons**, les ouvertures destinées à recevoir les **hourds** ainsi que les **bretèches**.

Les **archères** sont des ouvertures étroites aménagées dans les murs pour permettre aux défenseurs de tirer vers l'extérieur tout en restant protégés derrière la maçonnerie.

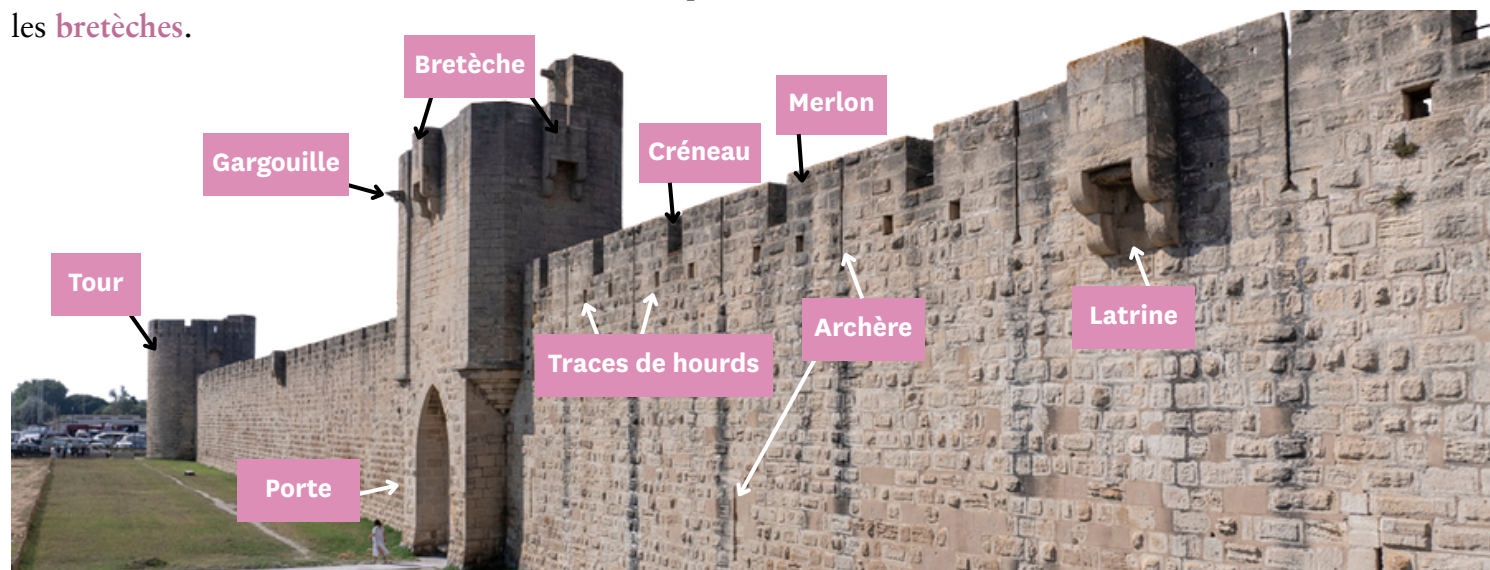
Les **chambres de tir** offrent aux défenseurs des espaces aménagés dans l'épaisseur des murs afin d'utiliser les armes à distance.

Les **assommoirs**, situés au-dessus des passages et des portes, permettent de défendre directement les accès en attaquant les assaillants qui tenteraient de franchir une entrée.

Les **créneaux** et les **merlons** constituent la partie supérieure de la muraille depuis laquelle les défenseurs peuvent observer et combattre. Les **hourds**, aujourd'hui disparus, complétaient ce dispositif par des structures en bois installées au sommet des murs.

Les **bretèches** permettent quant à elles de renforcer la défense de certains passages et de protéger les accès aux tours.

L'ensemble de ces dispositifs répond à un même principe : permettre aux défenseurs de voir, surveiller et atteindre l'assaillant tout en restant eux-mêmes protégés.



04. Rempart sud





05. Chambre de tir - tour du Sel



06. Assommoir et herse de la tour de Constance

La tour de Constance : un donjon royal

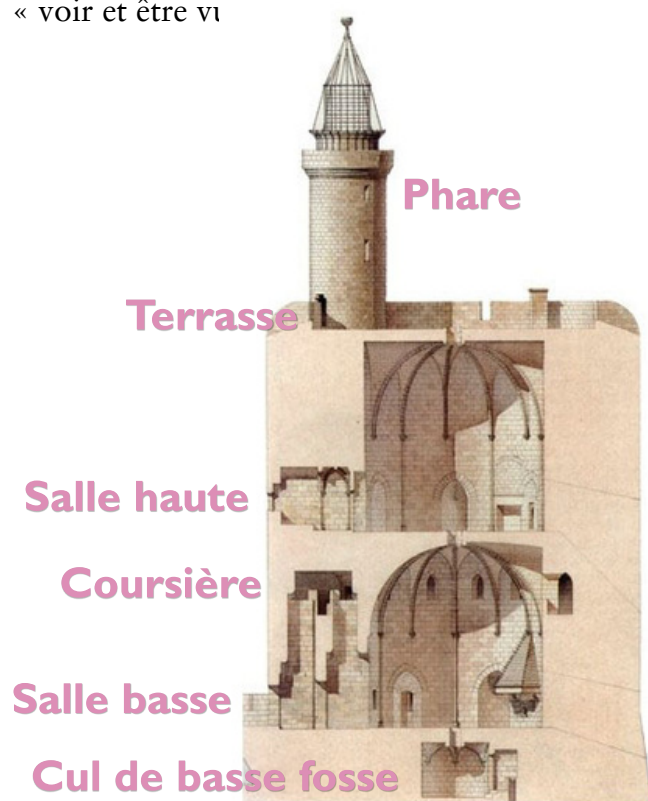
La tour de Constance constitue le principal vestige du premier ensemble castral voulu par Louis IX. Elle est le premier édifice achevé par le roi et présente les caractéristiques de l'architecture royale développée depuis le règne de **Philippe Auguste**.

Avec environ 30 mètres de hauteur et 22 mètres de diamètre, elle domine la ville. Sa construction est particulièrement adaptée au terrain sablonneux : sa masse repose sur un réseau de **pilotis** destiné à stabiliser le bâtiment dans ce sol meuble.

La tour comprend plusieurs niveaux : un cul-de-basse-fosse, une salle basse, une salle haute et une terrasse. Le cul-de-basse-fosse sert notamment au stockage et à l'emprisonnement. La salle basse constitue un espace de passage entre la campagne et l'ensemble castral, tandis que la salle haute est occupée par le châtelain et une partie de la garnison.

La salle basse est particulièrement intéressante pour comprendre les techniques défensives. Les accès étaient protégés par un **pont-levis**, une porte, une **herse** et un assommoir. Quatre grandes archères permettent de couvrir un large espace autour de la tour et une **coursière annulaire** permet aux défenseurs de surveiller l'ensemble du premier niveau sans angle mort.

Depuis la terrasse, la fonction de surveillance apparaît clairement. Par temps clair, le panorama s'étend sur environ 60 kilomètres. La tour permet ainsi d'observer la ville, les ports et les voies d'accès. Elle est également surmontée d'une tourelle dans laquelle un feu était entretenu : la tour avait donc aussi une fonction de phare. Sa fonction peut ainsi se résumer par une formule particulièrement parlante : elle devait « voir et être vu ».



07. Plan de coupe de la Tour de Constance



LA FORTIFICATION NE PREND TOUT SON SENS QUE SI L'ON COMPREND LA MANIÈRE DONT ELLE ÉTAIT UTILISÉE. À AIGUES-MORTES, L'ARCHITECTURE EST CONÇUE POUR PERMETTRE À UNE POPULATION RELATIVEMENT PEU NOMBREUSE ET À UNE GARNISON RÉDUITE D'ASSURER LA SURVEILLANCE ET LA DÉFENSE DES REMPARTS.

Une défense organisée

La guerre est réglementée au Moyen Âge et les habitants d'Aigues-Mortes bénéficient de privilèges qui limitent leurs obligations militaires. Ils doivent cependant assurer la défense de leur ville. En temps ordinaire, celle-ci est placée sous la responsabilité d'une petite vingtaine de sergents d'armes, une sorte de militaires professionnels.

En cas de menace, les habitants doivent participer à la défense des courtines. L'organisation de la ville facilite cette mobilisation : les rues permettent de rejoindre rapidement les remparts et les escaliers conduisant aux courtines sont disposés pour permettre une mise en défense efficace.



08. Trébuchet.

Les armes des défenseurs



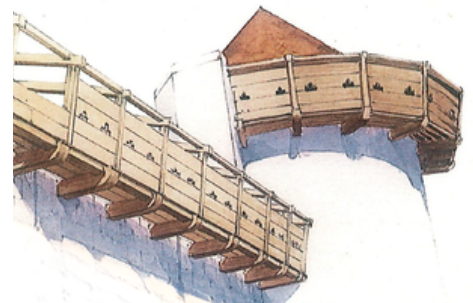
09. Exposition porte Saint-Antoine

Les Aigues-Mortais doivent savoir manier différentes armes pour défendre les remparts : arc, épée, lance et arbalète. Les défenseurs occupent notamment les positions situées au niveau des assommoirs des portes.

Les armes à distance jouent un rôle essentiel dans la défense des murailles.

Les archers et arbalétriers peuvent tirer depuis des ouvertures aménagées dans les murs, tandis que les défenseurs restent relativement protégés par la maçonnerie.

L'armure joue un rôle important, le chevalier porte le **heaume** (casque) et l'armure ou le **haubert** (la côte de maille).



10. Reconstitution des hourds

Les armes des assaillants

Les assaillants disposent eux aussi d'armes de poing, mais leur objectif principal est de parvenir à franchir l'enceinte. Ils utilisent donc des machines de guerre destinées à ouvrir des brèches dans les remparts.

Ces machines sont aujourd'hui difficiles à étudier directement car elles étaient principalement constituées de bois et n'ont donc laissé que peu de traces archéologiques. Leur fonctionnement et leur apparence sont principalement connus grâce aux textes et aux représentations, notamment les miniatures médiévales.

À AIGUES-MORTES, LES FORTIFICATIONS NE SONT PAS SEULEMENT CONÇUES POUR RÉSISTER À UNE ATTAQUE. PAR LEURS DIMENSIONS, LEUR ORGANISATION ET LEUR DÉCOR, ELLES DONNENT ÉGALEMENT À VOIR LA PUISSANCE DE CELUI QUI LES A COMMANDÉES. LA VILLE ET SES MONUMENTS CONSTITUENT AINSI UNE VÉRITABLE MISE EN SCÈNE DE L'AUTORITÉ ROYALE.

Une ville créée par la volonté du roi

Aigues-Mortes est une création directement liée à la volonté de la dynastie capétienne. Le projet de Louis IX associe la création d'un port, d'une ville et d'un ensemble monumental destiné à affirmer la présence du pouvoir royal sur le littoral méditerranéen.

Le plan même de la ville traduit cette volonté d'organisation. Contrairement à une ville qui se serait développée progressivement au fil des siècles, Aigues-Mortes est conçue selon un plan régulier. Les rues se croisent à angle droit et s'organisent autour d'un espace central où se concentrent les fonctions politiques, religieuses et commerciales.

Chaque habitant dispose d'un lot de dimensions comparables, comprenant une maison donnant sur la rue et un jardin à l'arrière. La ville apparaît ainsi comme un espace organisé et contrôlé dès sa fondation.



11. Ville d'Aigues-Mortes

La place centrale et les bâtiments du pouvoir

La place centrale constitue le cœur politique et social de la ville. C'est là que les habitants se rencontrent, que se tient le marché et que sont proclamées les décisions royales. Les principaux bâtiments publics sont installés autour de cet espace.

L'église Notre-Dame des Sablons, achevée vers 1260, est l'une des plus anciennes constructions de la ville. Sa forme rectangulaire et son chevet plat s'intègrent au plan urbain imposé par le roi. Elle donne directement sur la place centrale.

Dans l'angle sud-est de la place est construite la maison consulaire, dont l'emplacement est aujourd'hui en partie occupé par la mairie. Sa position centrale témoigne de l'importance des privilèges accordés par le roi à la communauté urbaine.



12. Gargouille - porte de la Reine



Le décor dans une architecture militaire

La monumentalité d'Aigues-Mortes ne se limite pas aux dimensions des bâtiments. Les ouvrages défensifs sont également décorés. Les quinze ouvrages de l'enceinte possèdent des éléments ornementaux : **clés de voûte** et **culots sculptés** à l'intérieur, **gargouilles** à l'extérieur.

Ces éléments sont particulièrement intéressants car ils montrent que les constructeurs n'opposent pas systématiquement architecture militaire et recherche esthétique. Même les bâtiments destinés à la guerre peuvent recevoir un décor travaillé.

Les motifs sont variés : décors floraux ou géométriques, monstres et grotesques, portraits ou encore scènes de bataille. Ce programme iconographique permet d'aborder le goût artistique des XIII^e et XIV^e siècles tout en observant la manière dont le décor s'intègre à l'architecture militaire.



15. Vestibule de la salle haute



13. Clé de voûte



14. Culot sculpté de la porte des Cordeliers

Voûtes, clés de voûte et culots sculptés

Les espaces intérieurs des tours permettent d'observer une architecture particulièrement soignée. La salle basse de la tour de Constance est ainsi couverte d'une **voûte d'ogives** dont les arêtes reposent alternativement sur des culots ou sur d'élégantes **colonnettes**.

La présence de clés de voûte ornées et de culots sculptés transforme des éléments techniques indispensables à la construction en véritables supports décoratifs.

La clé de voûte, placée au point de rencontre des nervures d'une voûte, possède une fonction structurelle essentielle. À Aigues-Mortes, elle peut également devenir un élément artistique. Les culots, qui reçoivent les retombées des nervures, peuvent eux aussi être sculptés et participer au décor de la salle.

Aigues-Mortes est une ville médiévale fortifiée particulièrement représentative des ambitions de la monarchie capétienne au XIII^e siècle. Sa création répond à un projet global : donner au royaume de France un port méditerranéen, organiser une ville nouvelle et protéger cet ensemble par de puissantes fortifications.

La construction des remparts, engagée après la mort de Louis IX et poursuivie sous **Philippe III le Hardi**, s'étend sur plusieurs décennies. Elle aboutit à une enceinte de 1 640 mètres, composée de courtines, de tours et de portes, complétée à l'origine par des structures de bois aujourd'hui disparues.

L'étude des remparts permet de comprendre concrètement l'art de la guerre au Moyen Âge : archères, chambres de tir, assommoirs, bretèches, créneaux, merlons, hourds et fossés forment un système défensif organisé. Les habitants eux-mêmes participent à la défense de la cité aux côtés d'une petite garnison de sergents d'armes

Mais Aigues-Mortes n'est pas une simple forteresse. Ses dimensions, son plan régulier, sa tour de Constance et le décor sculpté de ses ouvrages témoignent également d'une mise en scène du pouvoir. Le roi ne cherche pas seulement à protéger sa ville : il affirme sa présence et son autorité par une architecture monumentale.

L'observation des remparts permet ainsi de faire comprendre aux élèves qu'un monument médiéval peut avoir plusieurs fonctions simultanées : défendre, surveiller, organiser, habiter, mais aussi représenter le pouvoir.



16. Rempart sud d'Aigues-Mortes



*Archère

Ouverture étroite aménagée dans les murs et les portes d'un ouvrage fortifié pour lancer des projectiles.

*Assommoir

ouverture (simple trou ou trappe) dans une voûte, un plafond ou un chemin de ronde permettant aux défenseurs de laisser tomber divers objets sur l'assaillant pour l'assommer.

*Bastide

Une ville nouvelle ou un village fortifié fondé entre le XIIIe et le XIVe s. dans le sud-ouest de la France. Ces cités étaient conçues selon un plan géométrique en damier autour d'une place.

*Bretèche

Une petite construction en saillie (en encorbellement) sur un mur de château fort ou de rempart, souvent placée au-dessus d'une porte.

*Chambre de tir

L'espace intérieur ménagé dans l'épaisseur d'un mur de fortification où se positionnait le défenseur (archer, arbalétrier) pour faire feu à travers une ouverture.

*Clé de voûte

La pierre centrale placée tout en haut d'une voûte ou d'un arc. Elle sert à bloquer toutes les autres pierres (les claveaux).

*Colonnnette

Petite colonne, elles sont souvent adossées aux murs ou aux piliers pour recevoir les retombées des nervures de la voûte.)

*Consulat

Un mode de gouvernement autonome par lequel les habitants de certaines villes (surtout dans le sud de la France) élisent des magistrats, appelés « consuls », pour administrer leur cité, rendre la justice et lever des impôts.

*Coursière

Grille coulissant verticalement dans des glissières pour couper rapidement le passage d'entrée d'un ouvrage fortifié.

*Courtine

Mur joignant les flancs de deux bastions voisins.

*Créneaux

Ouverture, en général répétée, pratiquée dans un parapet pour observer ou tirer à l'abri des coups de l'adversaire.

*Culot

Une petite console en saillie sculptée dans la pierre. Il sert de support décoratif et fonctionnel pour recevoir la retombée d'une charge, comme une nervure de voûte, ...

*Ex-nihilo

L'expression latine ex nihilo signifie « à partir de rien ».

*Gargouille

Orifice à écoulement libre d'un chéneau de toiture, d'une fontaine, souvent orné d'un masque ou en forme de figure fantastique (animal)

*Guerre de Cent Ans

une suite de conflits armés menés de 1337 à 1453 (soit 116 ans) entre les royaumes de France et d'Angleterre.

*Haubert

Longue cotte de mailles des hommes d'armes au Moyen Âge.

*Heaume

Au Moyen Âge, grand casque des hommes d'armes enveloppant toute la tête et le visage.

*Herse

Grille mobile armée à sa partie inférieure de fortes pointes, à l'entrée d'un château fort.

*Hourd

Au Moyen Âge, galerie en charpente établie en encorbellement au sommet d'une muraille pour en battre le pied.

*Merlon

La partie pleine et verticale d'un parapet située entre deux créneaux au sommet des remparts.

*Ogives

Arc diagonal, nervure saillante en général en plein cintre, dans la voûte gothique.

*Pilotis

Un ensemble de gros pieux ou de longs pieux en bois enfoncés verticalement dans un sol instable, mouvant, inondable ou submergé.

*Pont-levis

Un pont mobile et basculant placé au-dessus des douves ou d'un fossé.

*Rempart

Forte muraille qui forme l'enceinte. Ce qui sert de défense, de protection.



✱ Siège

Ensemble des actions menées en vue de s'emparer d'une place fortifiée.

✱ Trébuchet

Machine de guerre à contrepoids utilisée pour lancer des pierres contre les murailles des châteaux et des villes.

✱ Vestibule

Pièce d'un édifice qui s'offre la première à ceux qui entrent et qui sert de passage pour aller aux autres pièces. Ici, lieu de stationnement d'un garde qui contrôlait l'accès à la salle haute.

✱ Voute

Ouvrage généralement cintré, formé d'éléments appareillés, maçonnés, voire assemblés), couvrant un espace construit.



§ Philippe Auguste (1165-1223)

Né en 1165, Philippe Auguste devient roi de France en 1180, à seulement quinze ans. Il s'attache à renforcer l'autorité royale et à agrandir le domaine de la Couronne, notamment en reprenant une grande partie des territoires détenus par les Plantagenêts en France. Son règne marque ainsi une étape majeure dans la construction de la puissance monarchique française.

Philippe Auguste participe également à la troisième croisade aux côtés de Richard Cœur de Lion et de Frédéric Barberousse. En 1214, il remporte la célèbre bataille de Bouvines contre une coalition menée par l'empereur Otton IV et ses alliés. Cette victoire renforce considérablement son prestige et l'autorité du roi de France. Il meurt en 1223 à Mantes et reste l'un des souverains les plus importants de la dynastie capétienne.

§ Frédéric II de Hohenstaufen, dit *Stupor Mundi* (la stupeur du monde) (1194-1250)

Né en 1194, Frédéric II de Hohenstaufen devient roi de Sicile en 1198, puis empereur du Saint-Empire en 1220. Souverain cultivé et polyglotte, il est surnommé « Stupor Mundi », l'émerveillement du monde, pour son ouverture aux sciences, aux arts et aux cultures. Il renforce l'administration de ses territoires et cherche à affirmer l'autorité impériale face aux princes et à la papauté. Son règne est marqué par de nombreux conflits avec les papes, notamment autour de la question des croisades.

Frédéric II est également étroitement lié à l'Italie du Sud et à la Sicile, où il fait de sa cour un important foyer intellectuel et culturel. Il meurt en 1250 à Fiorentino, dans les Pouilles. Son règne, à la croisée du monde germanique, italien et méditerranéen, fait de lui l'une des figures les plus remarquables du Moyen Âge européen.

§ Jacques Ier d'Aragon (1208-1276)

Né en 1208, Jacques Ier d'Aragon devient roi d'Aragon en 1213, à seulement cinq ans. Surnommé « le Conquérant », il mène plusieurs grandes campagnes qui étendent considérablement son royaume, notamment avec la conquête de Majorque en 1229 et de Valence en 1238. Son règne contribue ainsi à renforcer la puissance de la Couronne d'Aragon en Méditerranée.

Jacques Ier joue également un rôle important dans l'organisation et le peuplement des territoires conquis, tout en favorisant le développement du commerce maritime. Il meurt en 1276 à Valence. Son long règne, marqué par les conquêtes et l'expansion méditerranéenne, fait de lui l'une des grandes figures de l'histoire de la Couronne d'Aragon.

§ Louis IX, dit *Saint-Louis* (1214-1270)

Né en 1214, Louis IX devient roi de France en 1226. Profondément chrétien, il est connu pour son sens de la justice, son souci des plus faibles et son rôle de réformateur du royaume. Il renforce l'autorité royale. Après sa mort en 1270 lors de la huitième croisade, il est canonisé en 1297 : il devient alors Saint Louis, figure emblématique de la royauté médiévale.

C'est depuis Aigues-Mortes que Louis IX embarque pour ses deux grandes expéditions : la septième croisade en 1248, puis la huitième croisade en 1270. Ce second départ sera le dernier : le roi meurt la même année à Tunis. Aigues-Mortes reste ainsi étroitement associée à son règne et à son ambition d'ouvrir le royaume sur la Méditerranée.



§ Roger de Lauria (1245-1305)

Né vers 1245 en Italie du Sud, Roger de Lauria devient l'un des grands amiraux de la Couronne d'Aragon au XIII^e siècle. Au service de Pierre III d'Aragon, puis de ses successeurs, il joue un rôle majeur dans l'expansion maritime aragonaise en Méditerranée. Il se distingue notamment lors de la guerre des Vêpres siciliennes, où il affronte les forces angevines et remporte plusieurs victoires navales décisives.

En 1285, Roger de Lauria se confronte également aux troupes de Philippe III de France lors de la croisade d'Aragon. Ses victoires navales contribuent à empêcher le ravitaillement de l'armée française et participent à l'échec de l'expédition. Il meurt en 1305 en Catalogne.

§ Philippe III, dit Le Hardy (1245-1285)

Né en 1245, Philippe III est le fils de Louis IX. Devenu roi en 1270, il appartient à la dynastie des Capétiens directs. Surnommé « le Hardy » pour sa bravoure au combat, il est un souverain pieux et fidèle à l'héritage de Saint Louis, même si son tempérament est plus réservé.

Son règne est marqué par le renforcement du pouvoir royal et l'agrandissement du domaine du roi.

Son lien avec Aigues-Mortes est important : il reprend et achève les grands projets engagés par Saint Louis, notamment la construction des remparts de la ville.

§ Philippe IV, dit Le Bel (1268-1314)

Né en 1268 au château de Fontainebleau, Philippe IV, dit « le Bel » ou « le Roi de Fer », est le petit-fils de Louis IX et le fils de Philippe III le Hardy. Il devient roi de France en 1285, à seulement 17 ans. Son règne s'étend jusqu'en 1314 et marque une période de forte affirmation du pouvoir royal.

Souverain autoritaire et organisé, il renforce considérablement l'État monarchique. Il s'appuie sur des légistes et des administrations de plus en plus structurées pour affirmer son autorité sur les nobles et sur l'Église. Son règne est souvent associé à l'image d'un pouvoir centralisé et rigoureux.



BELLET Michel-Edouard,
FLORENÇON Patrick, *La cité d'Aigues-Mortes*, collection Itinéraires du patrimoine, Paris 1999.

BLANCHARD Emilie,
MERCIER Arnaud (dir.)
Histoire, géographie, EMC 5e, 2016.

FLORENÇON Patrick,
Aigues-Mortes et la Méditerranée au Moyen Âge, Recherches sur le port et choix de documents, Mémoire pour la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, MONTPELLIER 1996

HAYOT Denis, *L'architecture fortifiée capétienne au XIIe siècle. Un paradigme à l'échelle du royaume*, Vol. 1, Chagny, 2022.

IVERNEL Martin (dir.)
Histoire 2de, Hatier, 2023

LE CALLENNEC Sophie,
Histoire, géographie, EMC CM1, Hatier, 2018.

LE GOFF Jacques, « Saint Louis et la Méditerranée », dans *La France et la Méditerranée, vingt-sept siècles d'interdépendance*, Leyde 1990, p. 98-120.

PAGÉZY Jules, *Mémoires sur le port d'Aiguesmortes*, 2 vol., Paris 1879-1886.

SALCH Charles-Laurent,
Dictionnaire des châteaux et fortifications du Moyen âge en France, Paris, 1987.

SOURNIA Bernard,
NOUGARET Jean, et alii,
Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Gard, Canton d'Aigues-Mortes, 2 vol.; Paris 1973.

Couv. Laurent Lecat
Centre des monuments nationaux
01. Manuel scolaire 5e
Edition Nathan

02. CMN
Centre des monuments nationaux

03. Sammy Billon
Centre des monuments nationaux

04. Sammy Billon
Centre des monuments nationaux

05. Mathieu Geoffroy
Centre des monuments nationaux

06. David Bordes
Centre des monuments nationaux

07. E. Germer Durand
Centre des monuments nationaux

08. Inconnu
Wikipedia

09. Enzo Roux
Centre des monuments nationaux

10. Jean Benoît Héron
Centre des monuments nationaux

11. Laurent Lecat
Centre des monuments nationaux

12. Laurent Lecat
Centre des monuments nationaux

13. Laurent Lecat
Centre des monuments nationaux

14. Laurent Lecat
Centre des monuments nationaux

15. Laurent Lecat
Centre des monuments nationaux

16. Philippe Berthé
Centre des monuments nationaux

